



POUR UNE

JUSTICE PLUS

ACCESSIBLE



2019-2020

RAPPORT ANNUEL



**CENTRE DE JUSTICE
DE PROXIMITÉ
Mauricie**



Le CJP-Mau tient à remercier M. Bernard Ritchie, photographe, pour cette magnifique photo de la Cité de l'Énergie de Shawinigan qui orne dorénavant le mur de la réception du Centre.

1350, rue Royale, bureau 401
Québec (Québec) G9A 4J4
Téléphone : 819 415-5835
Sans frais : 1 888 542 1822
Site : justicedeproximite.qc.ca

Veillez noter que, dans ce rapport, le générique masculin désigne aussi bien les femmes que les hommes. Il est utilisé dans l'unique but d'alléger le texte.

TABLE

DES MATIÈRES

1. FAITS SAILLANTS 2019-2020	4
2. MOT DU PRÉSIDENT	5
3. MOT DE LA DIRECTRICE	7
4. À PROPOS DU CJP-MAU	9
5. STRUCTURE ORGANISATIONNELLE	12
6. RAPPORT D'ACTIVITÉS 2019-2020	16
◦ SERVICE DE CONSULTATION ET TERRITOIRE DESSERVI	
◦ SERVICE À LA CLIENTÈLE	
◦ SÉANCES D'INFORMATION	
◦ COMMUNICATIONS	
◦ VOLET PRÉVENTION ET RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS	
◦ COLLABORATIONS	
◦ RAYONNEMENT	
◦ DÉVELOPPEMENT DES CONNAISSANCES	
7. REMERCIEMENTS	30
8. ANNEXE 1 : DONNÉES STATISTIQUES 2019-2020	31
9. ANNEXE 2 : FORMATIONS SUIVIES	34
10. ANNEXE 3 : SÉANCES D'INFORMATION OFFERTES	35
11. ANNEXE 4 : RAPPORT FINANCIER ANNUEL	38

1. FAITS SAILLANTS 2019-2020

PREMIER ANNIVERSAIRE

Le 23 novembre 2019, le Centre de justice de proximité de la Mauricie (CJP-Mau) a célébré son premier anniversaire de vie. Ce rapport annuel marque donc la fin d'un premier exercice financier complet pour le Centre. Nous sommes extrêmement fiers du chemin parcourus au cours de la dernière année et de tout ce qu'a à offrir le CJP-Mau pour les citoyens de la Mauricie.



Nous constatons que notre centre grandit, au fil du temps, au rythme de l'expérience acquise par les membres de l'équipe. Le thème de ce rapport sera ainsi dédié à l'enfance, puisqu'il s'agit selon nous de la phase qu'a amorcée le CJP-Mau il y a quelques mois déjà, se distançant de son implantation et ouverture.

COVID-19

L'année financière 2019-2020 s'est terminée sur une drôle de note avec l'apparition de la COVID-19. En effet, dès le début du mois de mars, ce coronavirus a commencé à modifier les façons de faire dans plusieurs milieux de travail, soit quelques temps avant que les mesures gouvernementales entraînent le confinement majeur de la population. Par souci de participer à l'effort collectif et afin de protéger les citoyens et les membres de notre équipe, nous avons pris la décision d'interrompre le service en personne à compter du 16 mars 2020. L'équipe a donc maintenu le service d'information à la population tout en travaillant de la maison à compter de cette date. Les séances d'information dans les organismes ont également dû être interrompues indéfiniment.



2. MOT DU PRÉSIDENT

«C'est avec un grand sentiment de fierté que le Centre de justice de proximité de la Mauricie vous dépose le second rapport d'activités préparé par son équipe. Orienté vers la thématique de l'enfance, ce second rapport se veut en réalité son véritable premier, puisqu'il dresse le portrait d'une année complète de son opérationnalisation.

Lorsque nous étions enfants, nous utilisons régulièrement la phrase « Ce n'est pas juste ! », employée plus particulièrement suite à des différends avec nos frères et sœurs. Notre vision de la justice a certes évolué depuis ce jeune âge, mais il demeure que la conception de ce qu'est la justice reste parfois nébuleuse pour certains, et ce, en regard d'un système juridique plutôt complexe.

Quotidiennement, la direction et le personnel du Centre de justice de proximité de la Mauricie se dédient tout particulièrement à ce que ce soit juste, auprès de notre précieuse clientèle. Au bilan, près de **4380 citoyens** ont bénéficié des services de notre CJP pour l'exercice financier 2019-2020. Que ce soit en présence, avec ou sans rendez-vous, par le biais d'appels téléphoniques ou par des séances d'information thématiques, justement ces 4380 personnes sont ainsi mieux informées et mieux outillées quant à leurs droits et aux recours s'offrant à eux.

Notre directrice générale et son équipe s'appliquent à bien promouvoir et représenter notre organisation, en offrant des services professionnels d'information juridique et de référencement de qualité, le tout en respect du mandat et de la vocation du CJP-Mau. Rappelons que nos services sont entièrement gratuits et offerts en toute confidentialité. Au nom du conseil d'administration, ainsi qu'en mon nom personnel, je tiens à remercier Andréanne et toute l'équipe de notre CJP pour ce véritable accomplissement !



Je ne peux passer sous silence la précieuse implication de mes collègues administrateurs ! Merci Renée, Michel, Sarah, Corinne, Jessie et Vincent pour la richesse et la diversité de vos expertises, pour votre partage et, surtout, pour votre dévouement. Vous faites en sorte que la cause de l'accessibilité à la justice, pour notre communauté, celle de la belle région de la Mauricie, soit ainsi possible ! Mes sincères remerciements les plus sentis à Madame Johanne Fortin et à Monsieur Michel Tessier, administrateurs sortants et retraités. Merci à vous d'avoir contribué aux travaux d'implantation du CJP, aux efforts et aux travaux collectifs des administrateurs, ainsi qu'aux divers comités et rencontres de notre conseil d'administration.

Quant à vous chers citoyens, partenaires et collaborateurs, n'hésitez surtout pas à solliciter les services du Centre de justice de proximité de la Mauricie, que ce soit des consultations téléphoniques ou des séances d'informations. Pour reprendre la thématique du présent rapport annuel, **faire appel au Centre de justice de proximité de la Mauricie, c'est un jeu d'enfant !**

Vous n'êtes pas sans savoir que l'enjeu premier réside en la méconnaissance de notre organisation. Voilà d'ailleurs pourquoi nous comptons également sur vous : citoyens, partenaires et lecteurs de ce présent rapport annuel, pour agir en tant qu'agents multiplicateurs, afin de promouvoir les services de notre CJP et, ainsi, contribuer à son rayonnement dans toute la Mauricie. Chacune de vos références ou de vos actions de promotion du CJP favorise l'atteinte de notre objectif le plus cher, celui d'offrir à chacun de ces citoyens, une justice accessible et de proximité !»



DAVE LYSIGHT

Président du CJP-Mau

3. MOT DE LA DIRECTRICE

«Il me fait plaisir de vous présenter le deuxième rapport annuel du Centre de justice de proximité de la Mauricie. Comme vous pourrez le constater à la lecture des accomplissements et des statistiques contenues dans ce rapport, les résultats obtenus sont excellents et à la hauteur des efforts prodigués par l'équipe au cours de la dernière année ! Et ce, malgré que la Covid-19 ait entraîné l'annulation de plusieurs séances d'information et une diminution de l'achalandage dans le dernier mois de l'année financière. Alors que le précédent bilan faisait état de la mise en place et de l'inauguration de l'organisme, sa naissance, celui-ci traite de sa croissance.

Fort de sa première année d'existence, le Centre acquiert de nouveaux repères et voit les membres de son équipe prendre de l'expérience. Avec un peu plus de 200 citoyens qui consultent le Centre mensuellement, les juristes ont pu développer des réflexes et des outils afin de répondre à des questions récurrentes, en plus de gagner en confiance dans leurs interventions. C'est ce qui leur a permis, dans la dernière année, de diminuer leur temps de rencontre et de recherche moyen afin de desservir plus efficacement les citoyens qui consultent le CJP.

La demande pour nos séances d'information juridique a également explosé au cours de l'année dernière. Dans les 2 premières semaines de décembre seulement, le CJP-Mau a offert 27 séances d'information à plus de 750 personnes ! Le thème de l'enfance est d'autant plus à propos que le CJP-Mau a assuré une présence marquée dans les écoles au cours de l'année, grâce à ces séances d'information, et ce, par le biais de différents projets réalisés en collaboration avec le Service de police de Trois-Rivières (SPTR), Éducaloi, le Collège de l'Horizon, et plusieurs autres. Nous nous réjouissons de cette opportunité de contribuer à l'éducation juridique des citoyens de demain.

Tel un enfant qui découvre son environnement, le CJP a également eu l'occasion d'explorer son territoire plus en profondeur. Cette année, le Centre s'est rendu notamment à St-Narcisse, Louiseville, St-Tite, Saint-Gérard-des-Laurentides et



La Tuque, afin d’y offrir des séances d’information et de participer à des salons et autres rencontres. Lorsque les directives de santé publique le permettront, il est de notre intention de reprendre ces activités, en nous déplaçant davantage et de façon plus régulière dans la région.

Après une première année complète en tant que directrice générale, je ne peux qu’être fière du chemin parcouru cette année. Le travail accompli par Jessyca et Marie dans le service aux citoyens est incroyable lorsqu’on pense à la diversité, à la complexité et au nombre de questions auxquelles elles doivent répondre quotidiennement. Elles ne cessent de m’impressionner par leur capacité d’écoute, leur sensibilité et leur curiosité intellectuelle. Au-delà de présenter de l’information juridique aux citoyens, elles savent offrir un service personnalisé et humain en lien avec leurs problématiques respectives, tout en considérant leurs besoins et les ressources à leur disposition.

On ne saurait oublier le colossal travail accompli par notre adjointe-réceptionniste et tout le soutien qu’elle peut nous apporter au quotidien. Créative et dotée d’une capacité d’adaptation du tonnerre, Maggie a su ajouter sa couleur aux activités du CJP. C’est d’ailleurs à cette dernière que nous devons le visuel incroyable de ce rapport, de même que de nos autres outils de communication. Je souhaite remercier la grande famille du CJP-Mau, regroupant notre équipe, notre conseil d’administration, nos étudiants et nos bénévoles, pour leur conviction profonde en la mission, pour leur motivation et leurs compétences qui permettent, chaque jour, de continuer d’offrir aux citoyens de la Mauricie des services d’une qualité exceptionnelle.»



ANDRÉANNE LASCELLE-LAVALLÉE

Directrice générale du CJP-Mau



4. À PROPOS DU CJP-MAU

MISSION

Le Centre de justice de proximité de la Mauricie (CJP-Mau) est un organisme à but non lucratif ayant pour mission de promouvoir l'accès à la justice en favorisant la participation des citoyens par des services d'information juridique, de soutien et d'orientation, offerts en complémentarité avec les ressources existantes.

VALEURS

Le respect, l'empathie, l'ouverture d'esprit et la collaboration sont au cœur de nos valeurs. De plus, nous reconnaissons en chaque individu la capacité à prendre en charge sa situation et croyons en son potentiel à faire les meilleurs choix pour lui-même.

VISION

Nous sommes un lieu reconnu d'information juridique et d'orientation, proche des citoyens, visant à rendre la justice plus accessible et à accroître la confiance dans le système de justice.

SERVICES OFFERTS

Le CJP-Mau constitue un lieu d'écoute neutre et impartial qui s'adresse à toute personne, quels que soient ses revenus ou la nature juridique du problème rencontré. Tous les services offerts sont gratuits et confidentiels.

Clinique d'information juridique :

Les juristes rencontrent les citoyens et leur donnent de l'information juridique en lien avec leurs problématiques, afin :

- de les aider à prendre des décisions éclairées;
- de les informer sur différentes manières de régler leurs conflits sans avoir recours aux tribunaux, telles la négociation, la médiation et l'arbitrage;
- de les orienter vers des ressources spécialisées, telles un organisme gouvernemental ou communautaire, un professionnel du droit ou un médiateur;
- de les aider à repérer les formulaires appropriés et leur fournir des explications sur la façon de les compléter.



Séances d'information juridique :

- Les juristes animent des séances d'information juridiques adressées aux citoyens;
- Les séances peuvent être offertes dans les locaux d'un organisme hôte ou encore dans les bureaux du CJP-Mau;
- Plus de 40 sujets sont disponibles dont :
 - Petites créances;
 - Droit des conjoints de fait;
 - Normes du travail;
 - Protection du consommateur;
 - Testament;
 - Protections face à l'inaptitude;
 - Succession;
 - Et plus encore !



Autres services :

- Un ordinateur et un photocopieur sont mis à la disposition des citoyens qui désirent réaliser des recherches ou de la rédaction de nature juridique;
- Un commissaire à l'assermentation est présent sur place afin d'assermenter, au besoin, les citoyens dans le cadre de leurs procédures;
- Un éventail de dépliants, brochures et outils d'information publiés par des organismes privés, publics et communautaires sont également disponibles à nos bureaux;
- Enfin, l'équipe travaille dans son temps libre à la conception d'outils d'information juridique avec différents partenaires.



HISTORIQUE

Grâce à un partenariat financier entre le Barreau du Québec, la Chambre des notaires, le ministère de la Justice et la Société québécoise d'information juridique, trois premiers Centres de justice de proximité ont vu le jour dans la région du Bas-Saint-Laurent, de la Capitale-Nationale ainsi que dans la grande région de Montréal vers 2009-2010. D'une durée de trois ans, le projet pilote fut couronné de succès et sept autres Centres de justice de proximité ont vu le jour depuis, soit en Outaouais, en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, au Saguenay-Lac-Saint-Jean, en Montérégie, sur la Côte-Nord, en Mauricie et au Nunavik.



FINANCEMENT

Le CJP-Mau a reçu la somme de 296 947 \$ du Fonds Accès Justice comme budget opérationnel pour l'année 2019-2020. Le Fonds Accès Justice, institué au ministère de la Justice le 5 avril 2012, vise à soutenir des actions améliorant la connaissance et la compréhension du droit et du système de justice québécois par les citoyens, favorisant ainsi l'accès à la justice. Les revenus proviennent des crédits du ministère, de l'entente Canada-Québec concernant les mesures québécoises de justice familiale et de la contribution de 8 \$ exigée des personnes qui commettent une infraction aux lois pénales québécoises. Le CJP-Mau a également reçu une subvention dans le cadre du programme Emploi d'été Canada de la part du gouvernement fédéral, ce qui lui aura permis de recevoir un étudiant pour une durée de huit semaines durant la période estivale.



5. STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

En vertu des règlements généraux, le conseil d'administration est composé de sept membres, dont trois permanents (Ministère de la Justice, Chambre des notaires (Mauricie) et Barreau de la Mauricie), de trois provenant d'organismes partenaires, ainsi que d'un membre citoyen.

Le conseil d'administration au 31 mars 2020 était composé des personnes suivantes qui, chacune, contribuent au développement du CJP-Mau par leur expertise et leur dévouement :

M. Dave Lysight | président | CAVAC
Me Vincent F. Dion | trésorier | Citoyen
Mme Jessie Pelletier | secrétaire | Équijustice
M. Michel Falardeau | Ministère de la justice
Me Renée Leboeuf | Chambre des notaires
Me Sarah Landry | Barreau de la Mauricie
Me Corinne Tremblay | Aide juridique

Madame Johanne Fortin, anciennement directrice générale d'Équijustice Trois-Rivières, a été secrétaire jusqu'au 4 juin 2019, tandis que Monsieur Michel Tessier, anciennement directeur général du Centre communautaire juridique Mauricie-Bois-Francs, a occupé le poste d'administrateur jusqu'au 25 septembre 2019.



L'ÉQUIPE

Le succès du CJP-Mau passe d'abord et avant tout par l'engagement, le dynamisme et la créativité de son équipe de travail, qui s'investit pour offrir un service de qualité à des citoyens souvent vulnérables. Le CJP-Mau compte l'équivalent de 4 employés réguliers, soit : une directrice, deux juristes et une adjointe administrative-réceptionniste.

À la fin de l'année financière 2019-2020, ces personnes formaient l'équipe :

Me Andréanne Lascelle-Lavallée | Directrice générale

Me Jessyca Boucher | Juriste

Me Marie Allard | Juriste

Mme Maggie Leclerc | Adjointe - réceptionniste



LES ÉTUDIANTS

Le CJP-Mau prend également sous son aile des étudiants universitaires et de techniques juridiques, des stagiaires cliniques (en milieu communautaire) et des étudiants bénévoles, afin de soutenir les juristes dans leur travail, principalement en effectuant de la recherche documentaire et jurisprudentielle. Les étudiants sont également appelés à travailler sur différents projets, tels que la conception de nouvelles séances d'information et la rédaction d'articles et de billets en langage clair. L'équipe est fière de pouvoir impliquer les différents étudiants lors des rencontres avec les citoyens, dans un contexte d'apprentissage encadré. Les citoyens ayant participé à cette formation étaient, en général, très enthousiastes !

ÉTÉ 2019

Mme Alexe Morneau

Stage Coop – Université de Sherbrooke

M. Nicolas Tremblay

Emploi d'été Canada

Mme Frédérique Beudet

Bénévole - Université de Montréal

Mme Maggie Leclerc

Stage secrétariat – C.F.P. Vision 2020

AUTOMNE 2019

M. Jean-Philippe La Haye

Activité clinique - Université de Sherbrooke

Mme Marianne Roux

Activité clinique - Université de Sherbrooke

HIVER 2020

M. Samuel Labarre-Lavigne

Stage technique juridique – Collège Ellis

Mme Marie-Audrey Bergeron

Activité clinique - Université Laval

Mme Alexe Morneau

Stage Coop – Université de Sherbrooke

2060 DE FORMATION
D'ÉTUDIANTS ET DE
SENSIBILISATION DE
FUTURS PROFESSIONNELS
heures DU DROIT À L'ENJEU DE
L'ACCÈS À LA JUSTICE!



TÉMOIGNAGES DES ÉTUDIANTS



«J'ai eu la chance d'effectuer deux stages d'une durée respective de 15 semaines au cours de l'été 2019 et de l'hiver 2020 au CJP-Mau. Ces stages s'inscrivaient dans mon cheminement académique au sein du programme de droit coopératif à l'Université de Sherbrooke. Mes mandats furent très variés, passant de la recherche juridique aux appels aux citoyens. Ces tâches m'ont permis de développer des compétences qui me seront bien utiles dans ma future carrière. Tout au long de mon stage, j'ai pu constater les impacts bénéfiques que les juristes et les services du CJP-Mau ont sur les citoyens. En effet, nombreuses sont les fois où j'ai vu un citoyen quitter le centre en nous remerciant pour l'aide que nous lui avons apportée. Je tiens à remercier toute l'équipe du CJP-Mau pour m'avoir si chaleureusement accueilli au cours de la dernière année.»

— Mme Alexe Morneau

«Mon stage au CJP-Mau m'a fait découvrir une autre partie du droit à laquelle je n'avais pas eu à faire face dans ma vie. Cette expérience hors de l'ordinaire m'a permis d'approfondir le côté curieux de ma personnalité et le goût d'en apprendre davantage.

J'ai toujours eu l'envie d'aider les gens et le CJP-Mau m'a permis de le faire, en me mandatant par diverses recherches auxquelles les citoyens voulaient des réponses. Les juristes m'ont permis d'assister aux rencontres avec les citoyens afin de bien comprendre l'ampleur de leur problème. De plus, lorsque cela était possible, nous pouvions assister à la conclusion des rencontres, soit les réponses que les citoyens venaient chercher. Cette observation, peu importe qu'elle soit positive ou négative, me remplissait de bonheur, car j'avais l'impression d'avoir mené à bien ma mission d'aider les gens. Les citoyens semblent apprécier et reconnaître le travail des juristes et le nôtre par la même occasion, ce qui fait de ce stage pour moi une réussite.»

— M. Samuel Labarre-Lavigne

6. RAPPORT D'ACTIVITÉS

SERVICE DE CONSULTATION ET TERRITOIRE DESSERVI

«Depuis le 1er avril 2019, notre service de consultation a réussi à répondre à une multitude de questions portant sur des sujets très variés. Ce sont **2414 personnes** qui nous ont contactés cette année ! La crise de la COVID-19 aura affecté l'achalandage en mars 2020, or la demande fut tout de même excellente pour une première année d'existence. La majorité de notre service de consultation continue de s'effectuer par téléphone, une statistique qui est comparable à celle l'année dernière. Le service par téléphone et par courriel permet également aux citoyens plus éloignés de notre Centre de pouvoir obtenir un service de qualité et adapté à leurs besoins. Notre territoire couvre principalement la Mauricie et une partie du Centre-du-Québec, mais nous avons continué d'ouvrir nos frontières pour l'année 2019-2020. Ainsi, plusieurs citoyens n'ayant pas l'opportunité d'avoir un Centre de justice de proximité dans leur région, ont pu bénéficier des services de nos juristes au cours de la dernière année. Un de nos objectifs pour celle à venir sera d'étendre notre présence sur le territoire de la Mauricie et d'accroître notre notoriété auprès de la population.

Juriste depuis le tout début du CJP-Mau, j'ai vu le Centre évoluer et la confiance en nos moyens s'accroître. Je suis fière de faire partie d'une équipe qui sait se relever les manches pour répondre aux besoins des citoyens. En entrant chez nous, non seulement le citoyen se voit accompagné par des juristes connaissant le droit, mais qui se montrent aussi de plus en plus à l'aise avec les autres dimensions de son problème. En effet, notre connaissance toujours plus approfondie des différents organismes pouvant accompagner le citoyen dans les autres sphères de sa vie, donne à notre Centre un petit "plus" qui me rend particulièrement fière.»



JESSYCA BOUCHER

Juriste du CJP-Mau

«Merci! Un mot tout simple, mais qui évoque tout. C'est exactement ce que je recherchais. Vous avez su comprendre mon besoin et y répondre à la perfection.»

«Je vous remercie vivement pour les infos données au téléphone et par courriel aujourd'hui. Merci aussi pour votre clarté langagière trop rare de nos jours!»

«Merci beaucoup de m'avoir conseillé [sic] lors de notre rencontre. Cela m'a permis de décrocher et de me sentir « forte » face à la situation. Je vais recommander votre organisme à mon entourage lorsque ceux-ci auront des questionnements au niveau du système judiciaire.»

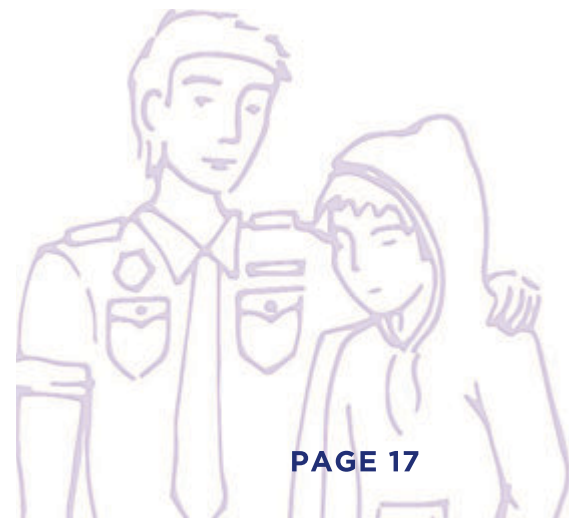
«Thank you so very much for your help you empowered me to stand up for myself and protect myself.»

«Je vous remercie pour votre suivi, votre transparence et votre professionnalisme. Je salue l'existence de votre service!»

SERVICE À LA CLIENTÈLE

«L'équipe du CJP-Mau est une grande famille qui a comme mission de rendre la justice plus accessible pour tous et de faciliter le cheminement des gens dans leur parcours juridique. C'est pourquoi nous adaptons notre service aux citoyens, afin de pouvoir combler les demandes et besoins de notre clientèle variée. En effet, chaque individu a sa propre histoire et nécessite une prise en charge adaptée. En tant que réceptionniste et compte tenu de notre petite équipe, plusieurs tâches me sont confiées, la plus importante étant selon moi celle du premier contact avec les citoyens. À mes yeux, elle représente la première roue d'un engrenage qui se met en marche.

Effectivement, les gens qui requièrent nos services nous contactent très souvent en étant ébranlés, que ce soit par la tristesse, la colère ou l'inquiétude. Chaque histoire est importante et c'est par le premier contact que j'ai le sentiment que la relation d'aide peut réellement débuter.



Je crois que les citoyens ressentent que notre écoute est naturelle et que nous désirons véritablement leur venir en aide, puisqu'ils nous manifestent régulièrement dès la prise en charge de leur appel, vivre un apaisement. Celui d'avoir enfin eu l'occasion de partager leur parcours, sachant que des réponses viendront sous peu.

Par ailleurs, nous savons que bien souvent, malgré le soutien juridique que le CJP-Mau peut leur apporter, les citoyens nécessitent de l'aide dans d'autres sphères de leur vie impactées par leur problématique.

C'est pourquoi nous mettons à leur disposition plusieurs dépliants et livrets d'organismes offrant divers services pouvant leur être utiles. Ainsi, les professionnels des autres milieux peuvent prendre la relève afin d'assurer une continuité de service et un soutien complémentaire aux citoyens qui en manifestent le besoin.

Le CJP-Mau et tout ce qu'il a à offrir aux citoyens vivants des problématiques juridiques – aussi petites soient-elles – sont selon moi essentiels pour notre région. Avec un service à la clientèle adapté et à l'écoute des réels besoins des citoyens, effectué par une équipe qui se soucie véritablement de leurs parcours, il va s'en dire que le CJP-Mau grandira en occupant une place d'importance dans le cheminement juridique des gens de notre communauté, de même que dans leur accès au système de justice.»



MAGGIE LECLERC

Adjointe-réceptionniste du CJP-Mau



Séance d'information sur le système de justice pénale pour adolescent - École secondaire l'Escale Louiseville
De gauche à droite : Mme Élisabeth, Me Marie Allard, Mme Annick Gagné et Mme Maude Lefebvre

SÉANCES D'INFORMATION

«Depuis le premier avril 2019, ce sont plus de **65 séances d'information** qui ont été offertes et près de **1300 citoyens** y ont participé. Par ailleurs, ayant dû conjuguer avec l'imprévisible Covid-19, nous nous sommes vus dans l'obligation d'annuler 5 séances au mois de mars 2020.

Pendant l'année, le CJP-Mau a eu la chance d'aller à la rencontre des citoyens pour leur offrir des séances d'information à propos de différents sujets, notamment :

- Les testaments
- Les droits des conjoints de fait
- Les protections juridiques face à l'inaptitude
- Le rôle du liquidateur d'une succession
- Les petites créances

Comme un gamin qui apprend de ses erreurs et qui prend confiance en ses aptitudes, le CJP a également décidé de relancer cette année les séances d'information dans ses locaux. Alors que la demande n'avait pas été au rendez-vous l'an dernier, ce fut tout le contraire cette année. En effet, l'engouement au cours de l'année pour les ateliers ouverts au public nous a amenés à mettre en place différentes stratégies afin de répondre à la demande, telles que des listes d'attente, des représentations supplémentaires et la location d'une salle. Il est de notre intention d'offrir encore plus de séances de ce genre dans la prochaine année, à Trois-Rivières, mais également à Shawinigan et La Tuque. La situation de confinement actuelle nous amène également à revoir nos façons de faire et nous étudions donc actuellement la possibilité d'organiser des webinaires, afin d'offrir nos séances à la population de façon interactive.

Au cours de l'année, l'équipe a aussi travaillé à la création de séances pour répondre à des besoins spécifiques. Par exemple, une présentation a été créée pour des étudiants de premier secondaire, dans le but d'aborder les impacts légaux des « sextos », un fléau chez les jeunes actuellement. De nouveaux sujets de séances d'information ont également été ajoutés à notre offre de service.

Je trouve que d'aller à la rencontre des gens pour les informer sur un sujet précis, ça concrétise le volet « proximité » de notre mission. Je remarque que les gens apprécient qu'on se déplace pour eux et qu'on prenne le temps de leur expliquer, dans un langage clair, quels sont leurs droits. J'apprécie aussi beaucoup le travail de préparation des séances d'information, notamment le fait de se questionner sur la meilleure manière d'adapter une séance relativement au public anticipé.»



MARIE ALLARD

Avocate et juriste au CJP-Mau



COMMUNICATIONS

PAGE FACEBOOK

La page Facebook de l'organisme continue d'accumuler des «j'aime», avec **559 mentions** au 31 mars 2020, soit une augmentation de 62%. Avec plus de 95 publications au cours de la dernière année, l'équipe du CJP travaille à partager du contenu juridique d'intérêt pour les citoyens de la région, tout en les maintenant informés sur ses activités et ses services.

PUBLICATIONS ET AUTRES ÉCRITS

- Clic aînés | Les baux en résidences privées pour aînés;
- Info – HLM | Droit des enfants de voir leurs grands-parents;
- L'exigence d'un certificat médical en cas d'absentéisme (18-09-2019);
Outil conçu pour usage interne par le Carrefour d'aide aux non-syndiqués (CANOS);
- Le droit à l'image en contexte scolaire (18-08-2019);
Outil conçu pour usage interne par un organisme de la région;
- Les sextos et la Loi sur le système de justice pénale pour adolescent;
Outil conçu pour les parents dans le cadre de la formation du même nom.

INFOLETTRE

Nous y retrouvons des nouvelles de notre CJP, des outils juridiques pratiques pour les citoyens, de l'information sur nos séances d'information et café rencontres à venir, ainsi que des présentations d'organismes partenaires locaux qui peuvent compléter les services du CJP. Le nombre d'abonnés à notre infolettre régionale est en constante augmentation depuis sa création en mars 2019, pour un total à la fin de l'année de **276 abonnés**. Par ailleurs, notre infolettre étant diffusée sur nos réseaux sociaux, 20 à 40 lectures s'ajoutent en moyenne chaque mois.





Journée des médiateurs citoyens du réseau Équijustice | De gauche à droite : Me Sylvie Da Rocha, Me Dominique Boutin, M. Michel Leclerc, Mme Marie-Ève Nadeau et Capitaine Cédric Brunelle

VOLET PRÉVENTION ET RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS (PRD)

RAYONNEMENT DES CJP EN MATIÈRE DE PRD

En 2019-2020, Me Sylvie Da Rocha a été désignée responsable nationale du volet PRD. Son mandat principal est d'assurer le rayonnement et la notoriété du réseau des CJP en matière de PRD au niveau provincial. Elle accompagne et soutient aussi les différents CJP dans le développement de projets et d'actions en PRD dans leurs régions respectives.

Comme acteur de première ligne, le réseau des CJP sensibilise et informe des milliers de Québécois sur les moyens qu'ils peuvent utiliser pour régler leurs conflits sans se rendre au tribunal. Les nombreuses rencontres avec les citoyens nous ont permis de dresser un portrait clair de leurs besoins, des questions qu'ils se posent, des informations qu'ils souhaitent obtenir et des idées préconçues qu'ils ont sur le sujet.

Le Réseau des CJP est de plus en plus sollicité et invité à partager son expérience et ses constats lors de comités et d'événements organisés par différents partenaires des milieux juridique, communautaire et universitaire. Vous retrouverez dans les sections qui suivent quelques-unes de nos présences sur le terrain, de nos initiatives et de nos projets en PRD.



SYLVIE DA ROCHA

Responsable nationale du volet PRD

REGROUPEMENT DES ORGANISMES EN PRD

Me Da Rocha siège sur ce comité dynamique organisé par l'Institut de médiation et d'arbitrage du Québec (IMAQ) et qui réunit, sur une base régulière, des acteurs des milieux de la médiation, de l'arbitrage et des autres modes de PRD. Les acteurs y abordent les nombreux projets, initiatives et activités qu'ils réalisent au cours de l'année. Notre présence sur ce comité permet au réseau des CJP d'être à l'affût de ce qui se passe en PRD au Québec et de développer des liens durables avec le milieu.

JOURNÉE NATIONALE DE LA JUSTICE PARTICIPATIVE | 17 octobre 2019

Le but de cette journée est de sensibiliser les citoyens aux différents moyens, ressources et services qui peuvent les aider à prévenir et régler leurs conflits plus facilement, plus rapidement et à moindre coût.

Pour l'occasion, la grande majorité des CJP, dont celui de la Mauricie, a déployé d'énormes efforts et une multitude d'activités pour promouvoir la médiation, ses caractéristiques et ses avantages. Ce fut par ailleurs l'opportunité idéale de prendre contact avec plusieurs médiateurs, partenaires et collaborateurs de la région.

JOURNÉE DES MÉDIATEURS CITOYENS DU RÉSEAU EQUIJUSTICE | 26 octobre 2019

La responsable nationale du volet PRD était l'une des membres du panel invité à se prononcer sur les bénéfices résultant de la collaboration avec les unités de médiation citoyenne. Elle y a fait part des raisons pour lesquelles les CJP orientent un grand nombre de citoyens vers ce type de médiation et des avantages que ces derniers en retirent.

Un sondage réalisé pour l'occasion auprès des juristes des CJP à travers le Québec révèle que les sujets pour lesquels la médiation citoyenne est proposée sont, par ordre de priorité : les troubles de voisinage, les conflits familiaux, la copropriété et le logement.



COMITÉ AVISEUR DE LA FONDATION DU BARREAU DU QUÉBEC

Ce comité a pour rôle de conseiller la Fondation du Barreau du Québec sur le contenu d'un nouveau guide en PRD. L'objectif de ce document est d'aider les citoyens à reconnaître les conflits qu'ils vivent et à trouver des moyens autres que le tribunal pour les régler. La responsable nationale a été invitée à siéger sur ce comité pour y faire part des besoins des citoyens en PRD, des motivations qui les poussent à utiliser les modes de PRD, des questions fréquentes qu'ils se posent et des informations qu'ils souhaitent obtenir. La sortie du guide est prévue pour le mois de juin 2020.

COLLOQUE DE CLÔTURE DU MOIS DE LA JUSTICE | 27 février 2020

Colloque organisé par Juripop, le ministère de la Justice du Québec, l'UQAM, et le Forum sur l'accès à la justice civile et commerciale, dont l'un des panels portait sur le développement des modes de PRD en matière civile et commerciale. La responsable nationale du volet PRD était l'une des panélistes et, à ce titre, elle a fait état des constats tirés par le Réseau des CJP sur les besoins, les préoccupations et les craintes des citoyens à l'égard des modes de PRD. Ainsi que des nombreuses initiatives mises sur pied par les CJP au cours des dernières années pour promouvoir les modes de PRD et favoriser la confiance des citoyens envers ces processus et envers les professionnels concernés.



Colloque de clôture du mois de la justice | De gauche à droite : Me Sylvie Da Rocha, Me Jennifer Fafard-Marconi, la ministre Sonia Lebel, Me Frédérique Tessier, Me David Searle et Me Liane Roy-Castonguay

COLLABORATIONS

L'équipe a également prêté main-forte dans le cadre de différents projets visant à transmettre de l'information juridique et à améliorer l'accès à la justice :

CLINIQUE D'INONDATION

Le Barreau du Québec a mis sur place au printemps 2019, alors que la province subissait les lourdes conséquences de la crue des eaux, une clinique d'information juridique destinée aux sinistrés. Cette clinique accompagnait la trousse d'information juridique également conçue par l'ordre professionnel. Les juristes du CJP-Mau ont répondu présentes afin d'aider les citoyens de la Mauricie à faire face à cette épreuve.

CARAVANE #MoiAussi

Les 3 et 5 février 2019, les juristes du CJP-Mau ont été déployées dans deux cliniques itinérantes qui se sont tenues en Mauricie et au Centre-du-Québec. Cette caravane, organisée par l'organisme Juripop, réunit des intervenants de différentes sphères visant à apporter du soutien aux victimes de violence à caractère sexuel. Bien qu'il y ait eu peu de participants, ce fut de belles occasions pour nos employés de développer des liens avec des partenaires régionaux, tels que les Centres d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC), les Centres d'aide et de lutte contre les agressions sexuelles (CALACS), la Direction de la police de Trois-Rivières (DPTR), la Sûreté du Québec, la Direction des poursuites criminelles et pénales (DPCP), l'organisme Emphase, ainsi que des avocates de pratique privée.

CARREFOUR D'AIDE AUX NON-SYNDIQUÉ-ES (CANOS)



En plus de l'outil sur le certificat médical en cas d'absentéisme rédigé pour les besoins internes de l'organisme, les juristes ont pu aider à la relecture d'articles de blogue rédigés par l'organisme et publiés sur leur site web à l'attention de leurs membres, et ce, au sujet de différents thèmes liés au droit du travail. L'équipe est heureuse de pouvoir collaborer avec un organisme régional qui promeut la défense des travailleurs non syndiqués tel que le CANOS. Il est important que les citoyens aient accès à de l'information juridique de qualité et dans un langage qui leur soit accessible.

RAYONNEMENT

CONSULTATION - DROIT DE LA FAMILLE



Le 29 avril 2019, s'est amorcée à Trois-Rivières une série de 12 journées de consultations publiques portant sur la réforme du droit de la famille au Québec. L'équipe est fière d'avoir pu y participer afin d'y partager les changements souhaitables en la matière, mais



également les problématiques possibles face à la réforme proposée. Le CJP-Mau a donc pu livrer un témoignage neutre, mais tout autant pertinent dans cette réflexion, puisque les CJP bénéficient après tout d'une position privilégiée quant à la connaissance des enjeux vécus par les familles en matière d'accès à la justice. L'équipe a également collaboré à la rédaction d'un mémoire collectif déposé par le réseau des CJP dans le cadre de cette même consultation.

VISITE DU MINISTRE LAMETTI

Le 17 juillet 2019, l'équipe du CJP de la Mauricie a eu l'honneur de recevoir dans ses locaux, l'honorable David Lametti, ministre de la Justice du Canada. Ce fut une belle occasion de présenter notre organisme et ses services, mais également de discuter de la réalité des justiciables et de l'avancement du droit. Il s'est dit très emballé par la mission de notre organisme et notre implantation dans la province.



Visite du ministre Lametti | De gauche à droite, M. Dave Lysight, Mme Maggie Leclerc, Mme Alexe Morneau, le ministre David Lametti, Me Marie Allard et Me Andréanne Lascelle-Lavallée

TABLES DE CONCERTATION ET AUTRES COMITÉS

Finalement, tout au long de l'année, le CJP-Mau a maintenu sa participation à différentes tables de concertation et autres comités, de façon à faire connaître les enjeux vécus de justiciables et partager ses connaissances en matière d'accès à la justice :

- Table action abus aînés de la Mauricie
- Table socio-judiciaire de Trois-Rivières
- Comité aviseur du guichet unique de SOQUIJ
- Bilan du plan d'intervention intimidation violence dans les écoles
- Table aînés - maintien à domicile (CIUSSS-MCQ)

REPRÉSENTATION ET RÉSEAUTAGE



L'équipe du CJP-Mau s'est également fait un devoir de participer à divers événements auprès de communautés juridiques et régionales, afin de faire connaître ses services et de consolider ses liens avec les intervenants du milieu. Parmi ces événements, figurent notamment les suivants :

- 5 à 7 rencontre et échange avec Équijustice Trois-Rivières
- Pâté chinois gastronomique - Démarche des premiers quartiers de Trois-Rivières
- 5 à 7 rencontre et échange des Sentinelles - Centre prévention suicide l'Accalmie
- Journée portes ouvertes du Service d'intégration à l'emploi Radisson (SIER)
- Journée portes ouvertes du Centre d'amitié autochtone de Trois-Rivières
- Assemblée générale annuelle du Barreau de la Mauricie
- Assemblée générale extraordinaire du Barreau de la Mauricie
- Assemblée générale annuelle d'Équijustice Trois-Rivières
- Assemblée générale annuelle d'Équijustice du Haut St-Maurice
- Assemblée générale annuelle de la Maison de la famille de Trois-Rivières
- Rentrée judiciaire du Barreau de la Mauricie
- Rentrée judiciaire du Barreau d'Arthabaska
- Remise du Prix de la justice de Me Jean-Pierre Ménard
- Consultation - Développement des services des bibliothèques de Trois-Rivières
- Période de questions - Juge Nicolas Kasirer à la Cour Suprême du Canada
- Visite des membres du Barreau de Pontoise (France)
- Conférence de presse – Salon des aidants et des aînés | Salon 50 ans + et en santé

SALONS



L'équipe a présenté les services du CJP et ceux du réseau dans le cadre de différents salons, congrès et autres foires au cours de l'année 2019-2020 :

- Salon des aidants et des aînés de Shawinigan
- Salon des aînés de La Tuque
- Salon des aidants destinés aux ressources du milieu de la santé – Shawinigan
- Salon des aidants destinés aux ressources du milieu de la santé – Trois-Rivières
- Congrès annuel de l'Association des jeunes barreaux de région
- Carrefour des professions du Collège de l'horizon
- Journée carrière de l'Université de Sherbrooke



DÉVELOPPEMENT DES CONNAISSANCES

FORMATION



Encore cette année, l'équipe du CJP-Mau a eu l'occasion de suivre différents ateliers

reconnus dans le cadre de la formation continue des notaires et avocats, ainsi que des formations pratiques spécifiquement conçues pour les services rendus par le Centre. Nous aurons ainsi pu parfaire nos connaissances dans plusieurs domaines, notamment en relation d'aide pour le service de consultation, mais également en matière de communication pour les séances d'information. Nous vous invitons à consulter [l'annexe 2](#) pour le détail des formations suivies.





Café-rencontre en compagnie de l'équipe du Carrefour Jeunesse Emploi (CJE) | De gauche à droite :
Me Andréanne Lascelle-Lavallée, M. Francis Périgny, M. Grégoire Brière et Me Jessyca Boucher

CAFÉ-RENCONTRES



Nous avons participé à différentes rencontres au cours de l'année en compagnie d'organismes de la région, ce qui nous aura permis de discuter de nos missions et services respectifs et, ainsi, d'améliorer notre référencement mutuel :

- Greffes du palais de justice de Trois-Rivières
- Office municipal d'habitation de Trois-Rivières (OMHTR)
- Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR) avec la participation de différents organismes (Équijustice, CIBES, Comité logement)
- « Speed-meeting » destiné aux ressources du milieu de la santé pour les proches aidants avec la participation de plusieurs organismes (BAIL-Mauricie, Parkinson Québec, Service Canada, Société canadienne du Cancer, différents centres d'action bénévoles et regroupements de proches aidants, Maison Carpe Diem, etc.).
 - Secteur Mékinac
 - Secteur des Chenaux
- Association de la Fibromyalgie Mauricie/Centre-du-Québec (Trois-Rivières)
- Centre de recherche d'emploi de la Mauricie (CREM)
- Sprint Emploi
- Carrefour Jeunesse Emploi (CJE)
- Coalition d'aide aux victimes de la pyrrhotite (CAVP)

JOURNÉES DE PERFECTIONNEMENT

Les 10 et 11 octobre 2019, le réseau des CJP s'est réuni afin de participer à la formation « Réflexe Aîné », à laquelle se sont jointes différentes activités de perfectionnement et de discussions. Ce fut l'occasion de **S'INFORMER**, afin d'acquérir de meilleurs réflexes pour optimiser nos services, notamment en regard des défis que doivent surmonter les citoyens âgés au quotidien. Nous avons également pu apprendre à nous **CONNAÎTRE** en découvrant les particularités et les activités de chaque Centre et, ainsi, mieux comprendre nos différentes réalités. Nous nous sommes **OUTILLÉS** en partageant de nouvelles façons de faire et en découvrant de nouveaux outils de travail. Notre réseau s'est **SOLIDIFIÉ** par la création de liens entre les employés, favorisant la collaboration et une meilleure communication.



7. REMERCIEMENTS



Le Centre de justice de proximité de la Mauricie tient à remercier le ministère de la Justice du Québec qui a financé ses activités au cours de la dernière année, ainsi que toute l'équipe du Bureau du Fonds Accès Justice pour leur soutien dans l'accomplissement de notre mission. Merci d'avoir offert aux citoyens de la Mauricie ce service qui répond à un besoin réel !

La direction tient à remercier Mme Valérie Jutras pour son rôle de responsable des communications nationales (RCN), une aide inestimable apportée à chacun des dix CJP dans la dernière année. Nous tenons également à remercier Me Sylvie Da Rocha, responsable nationale PRD, qui nous inspire de par sa passion et son énergie à améliorer l'accès à la justice, en offrant des solutions alternatives aux citoyens qui nous consultent et en développant des outils et des activités qui placent ce sujet en avant-plan.

Merci à tous les organismes et partenaires qui ont accordé au CJP-Mau leur confiance, en acceptant de participer à la réalisation de ses activités au cours de l'année 2019-2020.

ANNEXE 1.

DONNÉES STATISTIQUES

2019-2020

Avril 2019 à mars 2020

4381
Citoyens
informés



2414

Demandes d'information
juridique



1298

Participants aux séances
d'information et ateliers



669

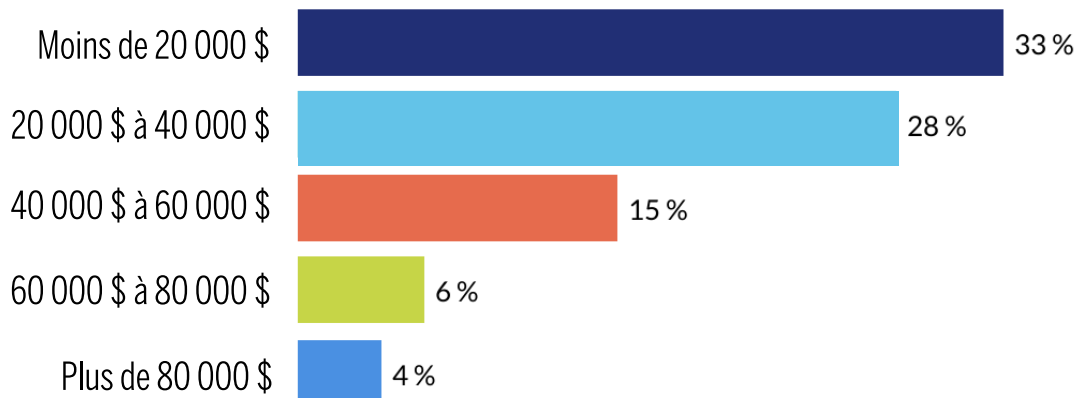
Autres activités



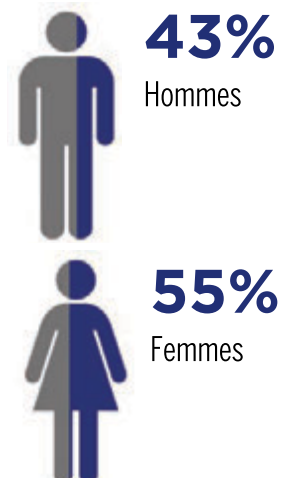
548

Demandes d'information
d'ordre général.

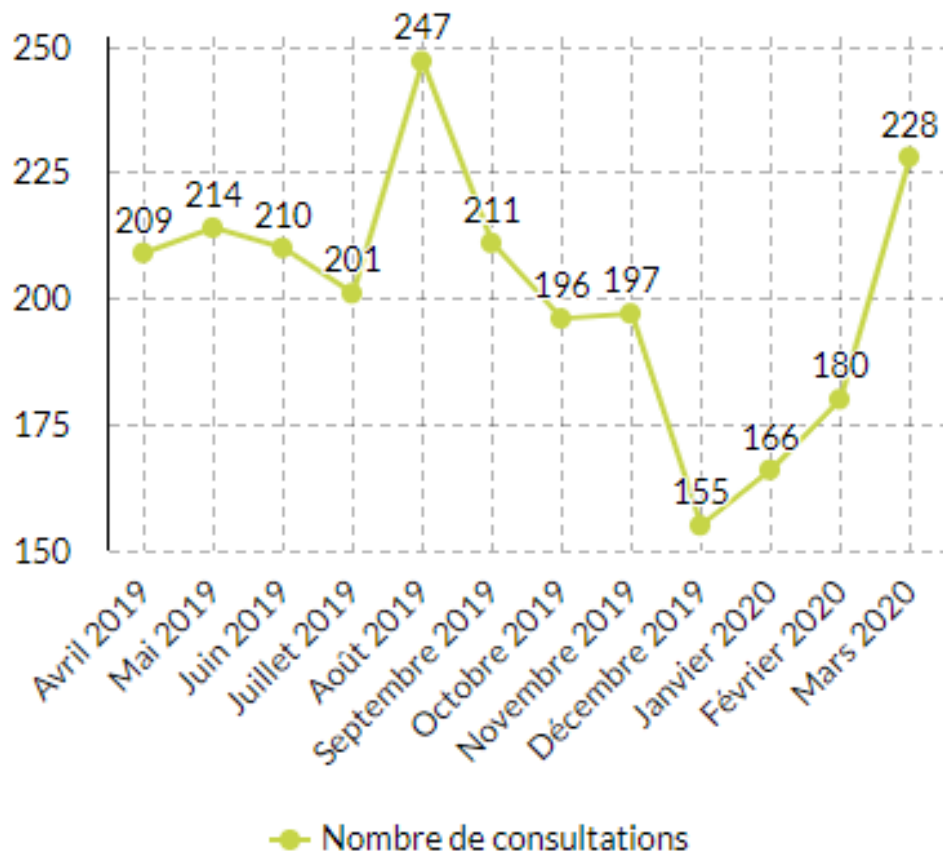
Revenus



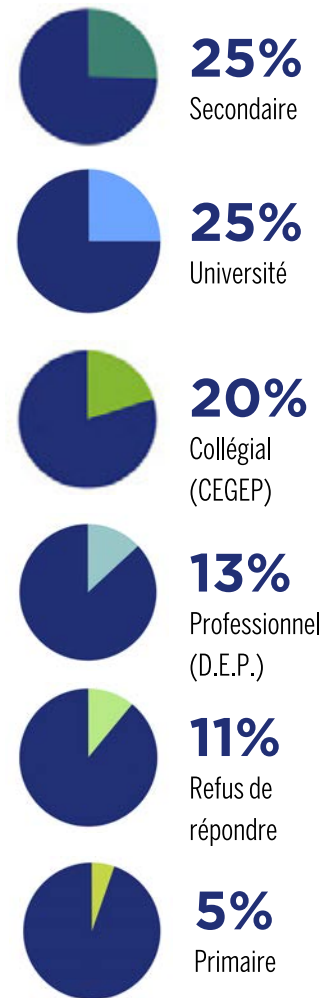
Genre



Consultations



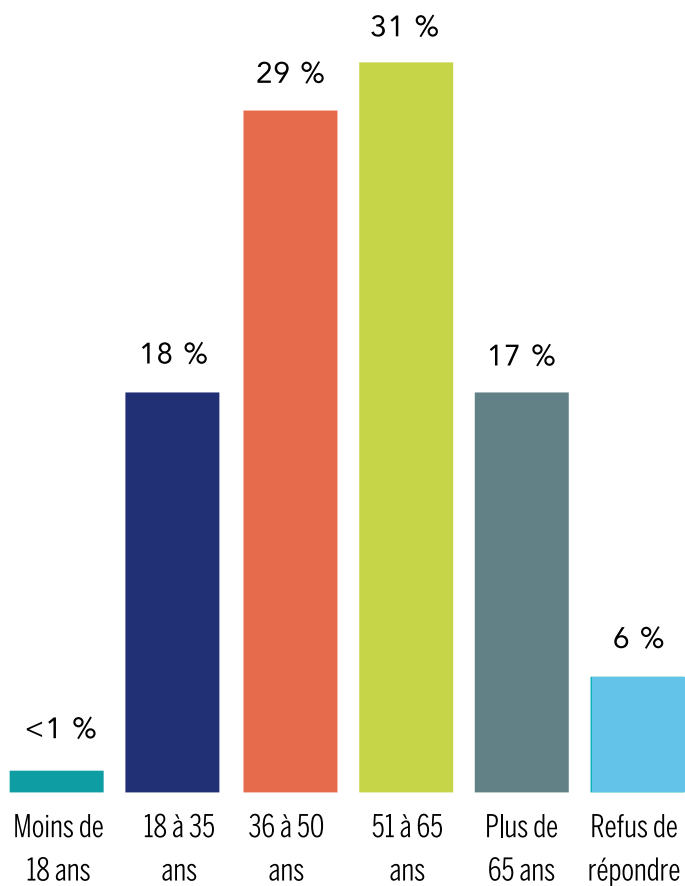
Scolarité



Domaines de droit



Âge



Régions

Ville de Trois-Rivières
1220 demandes

MRC des chenaux
50 demandes

Centre-du-Québec
380 demandes

MRC de Mékinac
46 demandes

Ville de Shawinigan
197 demandes

La Tuque
42 demandes

MRC de Maskinongé
100 demandes

379 demandes
provenant d'autres
régions

Réception de la demande



80%
Par téléphone



13%
En personne



7%
Par courriel

Langue maternelle

Français 98%

Anglais <1%

Autres 1%





ANNEXE 2.

FORMATIONS

SUIVIES

- Forum des cliniques d'information juridique
«Le harcèlement, comment aider les justiciables à ne plus subir ?»
- Tribunal administratif du travail - Initiation aux nouvelles règles de preuve et de procédure
- L'aide médicale à mourir et les soins de fin de vie
- Les personnalités difficiles - qui sont-elles ?
- L'usage des réseaux sociaux chez les jeunes - Commission scolaire chemin du Roy
- Comment négocier avec les personnalités difficiles : le coffre à outils
- Critères et processus d'admissibilité à l'aide juridique
- Sensibilisation aux inconduites sexuelles : les reconnaître, les prévenir et savoir y réagir
- Conférence introductive sur le droit de l'immigration et de la citoyenneté au Canada
- Programme de mesures de rechange général (PMRG)
- Congrès annuel de l'AJBR à Trois-Rivières
- Formation en santé-sécurité au travail (CNESST)
- Midi formation du CAIJ – La légalisation du cannabis et la recherche juridique
- Réflexe aîné
- Atteindre son but grâce à une présentation PowerPoint
- L'obligation de confidentialité imposée à l'avocat n'est pas limitée au secret professionnel
- Un Code de la sécurité routière révisé
- Les bases du congédiement
- Colloque «jeunes judiciarisés aux défis particuliers»

ANNEXE 3.

SÉANCES D'INFORMATION

OFFERTES

AQDR

- Le rôle du liquidateur d'une succession - 01/11/2019

Bibliothèque Trois-Rivières

- La vie privée dans les réseaux sociaux - 06/03/2020

CAAP Estrie

- L'accompagnement des aînés et les baux en résidence privée - 08/11/2019

CAAP Mauricie

- L'accompagnement des aînés et les baux en résidence privée - 13/09/2019

CAB - Trait d'union

- Se défendre contre la maltraitance - 01/10/2019
- La Loi concernant les soins de fin de vie expliquée - 04/12/2019
- Se défendre contre la maltraitance - 18/12/2019
- Les protections juridiques face à l'inaptitude - 25/09/2019

Centre de loisir multiplus

- Les protections juridiques face à l'inaptitude - 24/01/2020

Centre de pédiatrie sociale de TR

- Questions / réponses (enfant-famille) - 13/01/2020

Centre ressource naissance

- Conjointes de faits ou mariés, quels sont vos droits? - 08/05/2019

CJP-Mau

- L'adoption au Québec - 11/12/2019
- Les testaments et mandats de protection - 12/02/2020
- Conjoints de fait VS Mariage - 19/02/2020
- Problèmes de voisinage ? Pistes de solutions - 20/11/2019
- Les testaments et mandats de protection - 22/01/2020

Collège de l'horizon

- Sexto et diffamation
 - 3 représentations le 02/12/2019
 - 3 représentations le 03/12/2019
 - 3 représentations le 10/12/2019
 - 2 représentations le 12/12/2019

École secondaire des chutes

- « Les règles...du jeu! »
En partenariat avec éducaloi
 - 2 représentations le 09/12/2019

École secondaire Les Pionniers

- « #Garde ça pour toi »
En partenariat avec le SPTR et le CALACS de Trois-Rivières
 - 4 représentations le 03/12/2019
 - 5 représentations le 04/12/2019

École secondaire L'Escale

- LSJPA
 - 2 représentations le 18/11/2019
 - 3 représentations le 19/11/2019

Femme de Mékinac

- Un consommateur avisé en vaut deux - 22/05/2019

Gestion Thrace

- Un consommateur avisé en vaut deux - 22/05/2019

La maison des jeunes - L'Éveil jeunesse de Louiseville

- Les ados ont aussi des droits et des devoirs! - 09/08/2019

Maternaide

- Conjoint de fait VS Mariage + Testament - 05/12/2019

OMH-TR

- Il n'y a pas d'âge pour être au courant de ses droits - 03/10/2019
- Testaments et mandats de protection - 06/06/2019
- La Loi concernant les soins de fin de vie expliquée - 08/10/2019
- Prêt, cautionnement et dépôt volontaire - 11/03/2020
- Testaments et mandats de protection - 16/05/2019
- Un consommateur avisé en vaut deux - 02/10/2019
- Se défendre contre la maltraitance - 30/09/2019
- Problèmes de voisinage ? Pistes de solutions - 30/09/2019

Regroupement des aidants naturels de la Mauricie

- Le rôle et les responsabilités du mandataire, du tuteur ou du curateur et l'ouverture du régime de protection - 13/03/2020
- Testament, mandat de protection, procuration et directives médicales anticipées - 14/02/2020
- L'inaptitude : l'homologation du mandat ou l'ouverture du régime de protection - 28/02/2020

Service d'aide aux consommateurs (SAC)

- La vie privée dans les réseaux sociaux et vols d'identités - 30/10/2019

Shawinigan High School

- Intimidation, t'en penses quoi? - 15/05/2019

SRAADD

- Les testaments - 09/12/2019
- Les conjoints de fait - 12/03/2020
- Les impacts du dossier criminel - 12/11/2019
- Le droit en regard de la santé mentale - 17/09/2019
- Ce qu'il faut savoir sur les petites créances - 21/10/2019



ANNEXE 4.

RAPPORT FINANCIER

ANNUEL

**CENTRE DE JUSTICE DE
PROXIMITÉ DE LA MAURICIE
ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2020**

TABLE DES MATIÈRES

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
Résultats	5
Évolution de l'actif net	6
Situation financière	7
Flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9 - 12
Renseignements complémentaires	
Annexe A - Produits	13
Annexe B - Frais de fonctionnement	13
Annexe C - Frais d'administration	13
Annexe D - Frais financiers	14

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
CENTRE DE JUSTICE DE PROXIMITÉ DE LA MAURICIE

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme Centre de Justice de Proximité de la Mauricie (l'« organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2020, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Groupe RDL Troisrivières inc.⁽¹⁾

Trois-Rivières
Le 5 juin 2020

¹ Par CPA auditeur, CGA, permis de comptabilité publique no A127143

CENTRE DE JUSTICE DE PROXIMITÉ DE LA MAURICIE**RÉSULTATS****EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020**

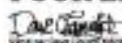
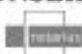
	2020	2019
	\$	\$
PRODUITS (annexe A)	300 792	269 194
CHARGES		
Frais de fonctionnement (annexe B)	286 624	202 609
Frais d'administration (annexe C)	31 169	28 475
Frais financiers (annexe D)	35	505
	317 828	231 589
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(17 036)	37 605

CENTRE DE JUSTICE DE PROXIMITÉ DE LA MAURICIE**ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET****EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020**

	2020	2019
	\$	\$
SOLDE AU DÉBUT	37 605	-
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(17 036)	37 605
SOLDE À LA FIN	20 569	37 605

CENTRE DE JUSTICE DE PROXIMITÉ DE LA MAURICIE**SITUATION FINANCIÈRE****31 MARS 2020**

	2020	2019
	\$	\$
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	18 738	38 653
Créances (note 3)	3 770	6 725
Frais payés d'avance	10 670	9 198
Dépôt de location (note 4)	6 170	6 120
	39 348	60 696
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Fournisseurs et autres frais de fonctionnement (note 5)	18 753	22 359
Dû à des employés, sans intérêt	26	732
	18 779	23 091
ACTIF NET		
NON AFFECTÉ	20 569	37 605
	39 348	60 696

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,



administrateur




administrateur

CENTRE DE JUSTICE DE PROXIMITÉ DE LA MAURICIE**FLUX DE TRÉSORERIE****EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020**

	2020	2019
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(17 036)	37 605
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Créances	2 955	(6 725)
Frais payés d'avance	(1 472)	(9 198)
Dépôt de location	(50)	(6 120)
Fournisseurs et autres frais de fonctionnement	(3 606)	22 359
Dû à des employés, sans intérêt	(706)	732
Augmentation (diminution) de l'encaisse	(19 915)	38 653
Encaisse au début	38 653	-
Encaisse à la fin	18 738	38 653

CENTRE DE JUSTICE DE PROXIMITÉ DE LA MAURICIE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2020

1. STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme a été constitué le 27 mars 2018 en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, est reconnu comme un organisme sans but lucratif et est exempté de l'impôt sur le revenu. Il a pour objectif d'administrer un centre d'information juridique, dans la municipalité de Trois-Rivières.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotations sont constatés à titre d'augmentations directes de l'actif net.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

Instruments financiers

Évaluation initiale et ultérieure

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, des créances et des dépôts de location.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des fournisseurs et autres frais de fonctionnement et du dû à des employés.

CENTRE DE JUSTICE DE PROXIMITÉ DE LA MAURICIE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2020

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Instruments financiers (suite)***Dépréciation*

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Une moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transaction

L'organisme comptabilise ses coûts de transactions dans les résultats de l'exercice où ils sont engagés dans le cas des instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Immobilisations

Les immobilisations sont imputées aux résultats au cours de l'exercice où elles sont acquises.

3. CRÉANCES

	2020	2019
	\$	\$
Comptes clients	905	-
Taxes à la consommation à recevoir	2 865	6 725
	3 770	6 725

4. DÉPÔT DE LOCATION

	2020	2019
	\$	\$
Dépôt Olymbec	6 130	6 120
Dépôt Gyscalad	40	-
	6 170	6 120

CENTRE DE JUSTICE DE PROXIMITÉ DE LA MAURICIE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2020

5. FOURNISSEURS ET AUTRES FRAIS DE FONCTIONNEMENT

	2020	2019
	\$	\$
Comptes fournisseurs	716	4 235
Honoraires professionnels à payer	3 500	3 500
Salaires et vacances à payer	14 537	11 283
Retenues à la source	-	3 341
	18 753	22 359

Les sommes à remettre à l'État totalisent 0 \$ (3 341 \$ en 2019).

6. ENGAGEMENTS CONTRACTUEL

L'engagement pris par l'organisme en vertu d'un bail pour le loyer totalise 94 799 \$ et les versements estimatifs à effectuer au cours des quatre prochains exercices sont les suivants :

	\$
2021	26 574
2022	27 573
2023	28 573
2024	12 079

7. IMMOBILISATIONS IMPUTÉES AUX RÉSULTATS

Le coût des immobilisations détenues par le Centre de Justice de Proximité de la Mauricie est le suivant :

	2020	2019
	\$	\$
Améliorations locatives	7 104	7 104
Matériel informatique	4 703	4 703
	11 807	11 807

CENTRE DE JUSTICE DE PROXIMITÉ DE LA MAURICIE**NOTES COMPLÉMENTAIRES****31 MARS 2020**

8. DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

Au cours de l'exercice, l'organisme a reçu 99% (100% en 2019) de ses produits d'un autre organisme à titre de subvention de fonctionnement. La subvention pourrait être restreinte ou annulée par l'organisme subventionnaire si l'organisme contrevenait aux normes contractuellement établies.

9. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques financiers

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques, sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. Les principaux sont détaillés ci-après.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses comptes fournisseurs et autres frais de fonctionnement.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux comptes clients et aux effets à recevoir.

Pour les autres créances, l'organisme évalue, de façon continue, les pertes probables et constitue une provision pour pertes en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

CENTRE DE JUSTICE DE PROXIMITÉ DE LA MAURICIE**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES****EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020**

	2020	2019
	\$	\$
ANNEXE A - PRODUITS		
Subvention - Bureau du fonds Accès Justice	296 948	269 194
Autres subventions	3 844	-
	300 792	269 194
ANNEXE B - FRAIS DE FONCTIONNEMENT		
Salaires	213 732	116 599
Avantages sociaux	31 038	11 708
Achats informatiques bureautiques	487	14 357
Améliorations locatives	-	14 244
Achat de mobilier	505	19 128
Frais de déplacements	1 949	1 881
Frais d'entretien et de réparations	2 864	1 673
Entretien et réparations - informatique	1 003	-
Frais de fonction	208	300
Frais de location	1 985	708
Frais de location de salle, kiosque	201	621
Loyer et frais afférents	30 183	16 665
Publicité et promotions	2 469	4 725
	286 624	202 609
ANNEXE C - FRAIS D'ADMINISTRATION		
Assurances administrateurs/dirigeants	142	179
Assurances locatives	374	422
Chauffage et électricité	975	385
Cotisation professionnelles / Assurances responsabilité	9 065	5 253
Frais d'impression	2 504	1 906
Documentation et abonnement	587	1 175
Papeterie et fournitures de bureau	3 060	5 049
Formation	1 823	1 522
Frais du conseil d'administration	1 506	851
Honoraires professionnels	6 802	5 166
Reconnaissance bénévoles	287	376
Taxes et permis	567	91
Télécommunications	3 477	6 100
	31 169	28 475

CENTRE DE JUSTICE DE PROXIMITÉ DE LA MAURICIE**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES****EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020**

	2020	2019
	\$	\$

ANNEXE D - FRAIS FINANCIERS

Frais bancaires	35	505
-----------------	-----------	------------



1350, rue Royale, bureau 401,
Trois-Rivières (Québec) G9A 4J4



819 415-5835
1 888 542-1822 (sans frais)



mauricie@cjpqc.ca



Financé par:

Justice
Québec 



**CENTRE DE JUSTICE
DE PROXIMITÉ**
Mauricie